

## **La naissance d'un enfant et les transformations de la solidarité familiale intergénérationnelle**

La solidarité familiale intergénérationnelle se transforme au fil des transitions des parcours biographiques et des changements de rôles des membres des familles. Ce chapitre répond à notre premier objectif de recherche qui consiste à examiner comment la solidarité familiale intergénérationnelle évolue et se redéfinit dans la transition à la parentalité et à la grand-parentalité. Nous tenterons plus précisément de répondre aux questions suivantes : comment la solidarité intergénérationnelle se présentait-elle initialement avant la transition? Comment les parents et les grands-parents anticipèrent-ils la transition? Comment la période transitoire a-t-elle été vécue? Et quels ajustements ont été faits de part et d'autre?

### **La solidarité familiale intergénérationnelle initiale**

Si la solidarité intergénérationnelle se transforme avec la naissance d'un enfant, la forme qu'elle peut prendre est toujours en partie déterminée par la solidarité qui préexiste à la transition. Pour voir distinctement comment la solidarité familiale intergénérationnelle évolue dans ces circonstances qui modifient la famille et ses relations, nous avons d'abord tracé un portrait de ce qu'elle était avant la transition, au moins un an avant l'annonce de la naissance prochaine du premier enfant.

Tel que mentionné au deuxième chapitre, la solidarité s'insère toujours dans une structure qui peut plus ou moins prédisposer à entretenir un certain type de relation, à privilégier certains modèles et à adopter certaines pratiques plutôt que d'autres. Si plusieurs conditions structurelles peuvent influencer la solidarité familiale intergénérationnelle, l'espace physique dans lequel elle s'insère est communément le premier déterminant considéré: est-ce que les membres de la famille doivent parcourir de longues distances pour se rencontrer? A priori, nous pouvons supposer que la distance géographique entre les lieux de résidence des futurs parents et grands-parents a une incidence sur la solidarité familiale intergénérationnelle. En clarifiant d'abord jusqu'où les variations de cet aspect structurel s'accompagnent de différences significatives dans l'expérience de la solidarité familiale intergénérationnelle avant la transition, d'autres considérations et particularités des relations intergénérationnelles observées se dégagent et nuancent par la suite le jugement sur l'importance de la proximité géographique entre les lieux de résidence. Des regroupements ont été formés ici par rapprochement de situations rencontrées dans les témoignages des participants pour constituer des

catégories. Celles-ci émergent du terrain de recherche et ainsi, ne rendent pas compte de l'ensemble des situations géographiques dans lesquelles peuvent s'insérer les relations intergénérationnelles.

### ***En contexte de proximité géographique***

Quatre relations intergénérationnelles entre les enfants adultes et leurs parents, avant que les premiers aient leur premier enfant, s'inscrivent dans un contexte de forte proximité géographique, c'est-à-dire où la distance entre les résidences des uns et des autres peut être aisément franchie en quinze minutes ou moins en voiture.

*Josée F. et Denise F.*

Josée F. et Denise F. habitent à moins de cinq minutes l'une de l'autre et la proximité de leur résidence est intentionnelle et planifiée. Lorsque le frère aîné de Josée a décidé de vendre sa maison unifamiliale située dans le même quartier que ses parents, Denise et son conjoint ont fortement insisté pour que Josée l'achète et s'établisse près d'eux :

*Ils voulaient que je reste proche d'eux autres. Pis même, c'est eux autres qui ont poussé beaucoup pour que mon frère me vende la maison. Ils ont beaucoup insisté (rires)! (Josée F.)*

Non seulement Josée et Denise vivaient très près, mais elles travaillaient également au même endroit. Josée y travaillait à temps plein avant la naissance de son fils, tandis que sa mère y était employée à temps partiel. Elles se voyaient alors presque tous les jours en semaine, au travail, et tous les dimanches soirs pour le souper familial – rencontre qui a un caractère *sacré* pour Denise. Malgré qu'elles pouvaient se voir en personne plusieurs fois par semaine, compte tenu de la proximité des résidences et le fait qu'elles travaillaient au même endroit, les appels téléphoniques étaient également très fréquents, presque à tous les jours.

À cette époque de leur relation, leurs appréciations respectives de leur sociabilité étaient en décalage : Josée trouvait que c'était *beaucoup*, tandis que sa mère *aurait aimé la voir plus souvent*. D'ailleurs, si Josée apprécie vivre près de ses parents, elle trouvait toutefois difficile de gérer la spontanéité de leurs visites :

*Ce que j'aimais peut-être moins des fois du fait qu'ils habitent proches, surtout avant d'avoir [mon fils], c'est qu'ils arrivaient un peu n'importe quand chez nous. Sans appeler, ils passaient dans la rue, ils prenaient une marche, ils arrêtaient. T'sais, des fois, on a le goût... On est « relax », pis on n'a pas nécessairement le goût. (Josée F.)*

Denise considère qu'elle et son conjoint étaient relativement disponibles durant l'année précédant la naissance de leur premier petit-enfant, puisque son conjoint était déjà à la retraite et qu'elle ne travaillait que quelques heures chaque jour. Sachant que leurs enfants étaient plus contraints par leur emploi du temps, *même s'ils n'avaient pas encore d'enfant*, Denise et son conjoint offraient régulièrement leur aide pour les rénovations et les travaux ménagers. Si elle considère que l'aide et le soutien offerts à ses enfants relèvent

en quelque sorte d'un devoir parental, et reconnaît ainsi les engagements normatifs qui la lient à ses enfants, Denise n'a toutefois pas d'attente de soutien de leur part, et refuse même que ceux-ci leur offrent de l'aide, car ils estiment que ce n'est pas encore *leur tour* :

*[...] des fois, ils nous offraient, mais on disait : « t'as tes choses à faire toi aussi ». Ça fait qu'on se débrouillait nous-mêmes. Eux autres, ils ont des choses, ils sont jeunes, ils commencent dans la vie.*  
(Denise F.)

*Annie C. et Yvette C.*

L'orientation principale des pratiques de soutien peut toutefois aller en sens inverse, des enfants adultes vers les parents, avant la naissance du premier enfant. C'est le cas d'Annie C. et Yvette C., qui elles aussi résidaient à proximité l'une de l'autre, à moins de dix minutes en voiture. Si au décès de son conjoint, Yvette n'était pas encore vraiment acceptée dans la famille<sup>32</sup>, Annie ne pouvait concevoir qu'elle se retrouverait soudainement sans famille. Pour Yvette, Annie et son conjoint étaient son *premier recours* et son *point de repère*; ils l'aidaient dans ses travaux d'entretien, lui préparaient des repas, l'accompagnaient à ses rendez-vous et s'occupaient déjà de ses finances personnelles. Annie avait d'ailleurs plus de temps pour s'occuper d'Yvette à cette époque, car sa mère n'était pas encore atteinte par la maladie d'Alzheimer. Puisqu'Yvette était déjà assez âgée, Annie n'avait aucune attente de soutien, et elle trouvait tout à fait normal de donner sans nécessairement recevoir.

À la retraite depuis plusieurs années, Yvette avait déjà beaucoup de temps libre et allait souvent rendre visite spontanément à Annie, qui elle, en étant travailleuse autonome, passait beaucoup de temps à préparer ses projets professionnels et à planifier ses rendez-vous à son domicile. Annie a beaucoup de respect pour cette femme *joyeuse, positive, encourageante*, mais elle acceptait ses nombreuses visites surtout parce qu'elle sentait le grand *besoin d'attention* d'Yvette. Annie s'assurait d'être disponible pour Yvette, au détriment de son conjoint qui accorde plus d'importance au maintien de leur intimité familiale.

*Joannie H. et Nicole H.*

Pour Joannie H., la présence et la forte proximité de sa belle-famille sont au contraire volontairement choisies par son conjoint. Celui-ci s'était fait construire sa résidence à quelques pas de chez ses parents avant qu'il rencontre Joannie et qu'elle aménage avec lui. Bien qu'elle aurait préféré vivre ailleurs, plus près des commodités et de ses parents, Joannie était tout de même contente d'habiter à côté de ses beaux-parents :

---

<sup>32</sup> Selon les dires d'Annie. Yvette évite de parler de cette période, mais souligne que ses relations avec les autres enfants de son défunt conjoint sont plutôt distantes et qu'elle ne les voit pas très souvent.

*Mes beaux-parents, je les voyais souvent, parce qu'ils sont proches. Je ne peux pas dire le nombre de fois par semaine, mais c'était assez régulièrement. La proximité est là, pis on a un bon lien. Je dirais peut-être trois ou quatre fois par semaine. J'allais prendre ma marche, je descendais, j'allais leur jaser ça, je repartais. C'était spontané! (Joannie H.)*

La forte proximité et les fréquents contacts avec ses beaux-parents n'empêchaient toutefois pas Joannie de voir presque aussi régulièrement ses parents, surtout que ceux-ci résidaient également près de chez elle, à moins de 15 minutes en voiture. Joannie pouvait voir sa mère, Nicole H., deux ou trois fois par semaine, cette dernière travaillant alors à temps partiel. Les appels téléphoniques étaient très fréquents entre Joannie et Nicole, pratiquement à tous les jours. Joannie se considère très proche de sa mère et prend plaisir à faire des activités avec elle. Bien que Joannie ait reçu un important montant d'argent de la part de ses parents lorsqu'elle a quitté le foyer familial, et que sa mère lui faisait souvent des plats, l'échange de biens et de services était nettement plus fréquent avec ses beaux-parents qui, non seulement étaient plus accessibles en raison de la proximité, mais également plus disponibles, ceux-ci étant déjà à la retraite depuis quelques années.

*Véronique J. et Marcel J.*

Contrairement à Joannie, Véronique J. voyait rarement ses beaux-parents avant d'avoir des enfants, puisque son conjoint avait alors des relations plutôt distantes avec ceux-ci. À l'inverse, elle voyait ses parents approximativement une fois par semaine, ceux-ci résidant à environ 15 minutes en voiture de chez elle. Si son père Marcel J. était disponible pour la voir plus fréquemment avant la naissance de son premier enfant, puisqu'il était déjà à la retraite, Véronique n'était toutefois pas aussi disponible, puisque son travail exigeait alors qu'elle fasse des allers-retours entre Québec et Montréal chaque semaine pour rencontrer ses clients. Dans ce contexte, ses obligations professionnelles pouvaient diminuer le temps accordé à ses relations familiales et limitaient ainsi les opportunités de rencontres et d'échanges. Véronique savait qu'elle pouvait tout de même compter sur l'aide de ses parents. Et si elle était dans le besoin, elle faisait *naturellement* appel à ses parents :

*Mon père venait ici, s'il y avait quelque chose qui brisait. Il venait m'aider à le réparer. Des fois, avec ma mère pis ma sœur, on se faisait des « batchs » de bouffe comme ça, ouais... deux ou trois fois par année. Pis pour mon terrain, je n'avais pas acheté d'outils, fait que si j'avais à travailler sur le terrain, j'allais emprunter le râteau à mes parents. Des choses comme ça. (Véronique J.)*

Si Marcel n'hésitait pas à *donner un coup de main* à sa fille quand elle en avait besoin, il était plus réticent à faire des dons monétaires : *ça, c'était une chose que j'ai toujours trouvé un peu délicat là* (Marcel J.). Marcel se sent très proche de Véronique, mais puisqu'elle est plus *réservée* que sa sœur, Stéphanie J., il précise que leur relation était un peu *moins intense*.

Comme l'illustrent ces quatre relations, les contacts et le recours à l'aide et aux ressources offertes les uns envers les autres sont facilités par l'accessibilité qu'engendre un contexte de forte proximité géographique. Additionnée à un certain niveau de disponibilité, la spontanéité des contacts est aussi favorisée par la proximité; spontanéité qui pouvait être agréable pour certains, comme pour Joannie H., ou qui était parfois seulement tolérée par la génération des enfants adultes, comme pour Josée F. et Annie C..

#### *Maxime G. et Alain G.*

Dans un contexte de moindre proximité géographique, cette spontanéité peut être diminuée. Maxime G. et Alain G. vivent tous deux dans la région administrative de la Capitale-Nationale, mais puisque la distance qui les sépare est plus importante que pour les cas précédents – ils doivent faire environ 45 minutes de voiture pour se voir – les rencontres doivent être davantage organisées. Mais parce que la mobilité est aisée, Alain trouve que Maxime et sa conjointe vivent près de chez lui : *ils sont déjà près, je trouve quand même. Nous, quand on va quelque part, on va à Québec. [...] Donc, ils ne sont pas éloignés* (Alain G.). Le seuil de ce qui est estimé comme proche par Alain apparaît modulé par les déplacements intra-urbains qu'il juge normaux; celui-ci vivant dans un milieu rural où l'accès aux services et aux commodités de base nécessite des déplacements de plus ou moins longues distances.

Maxime habitait plus près de ses parents que d'Alain, le père de sa conjointe, mais il les voyait nettement moins souvent. Depuis son adolescence, Maxime a toujours essayé d'éviter *tout ce qui était rencontres familiales, émotives [qui lui] tapait sur les nerfs*. Il refusait également toute forme d'aide de la part de sa mère, invoquant son important *désir d'autonomie*, au grand regret de celle-ci. Mais si Maxime pouvait faire valoir son désir d'être autonome et indépendant auprès de ses parents, et surtout auprès de sa mère, il ne pouvait en faire autant auprès de ses beaux-parents, sa conjointe ayant *toujours gardé des liens très forts* et voulant garder des contacts étroits avec ceux-ci. Comme les occasions de rencontre étaient assez fréquentes avec ceux-ci, Maxime pouvait toutefois s'abstenir d'être présent à chacune d'elles:

*Mais c'est sûr que ma copine, elle y allait plus souvent que moi là. Elle y allait, pis moi j'en profitais pour faire des trucs avec mes amis, parce que mes amis, ce n'est pas vraiment ses amis. Ça fait que, elle, c'était plus que 20 fois [par année].* (Maxime G.)

Ses beaux-parents les aidaient également, lui et sa conjointe, en leur cuisinant des repas et en les aidant pour des petits travaux d'entretien. Les premières fois où Alain a offert de leur acheter des *lots de viande des producteurs locaux*, Maxime a voulu les rembourser pour ne pas se sentir « en dette » envers eux, mais Alain et sa conjointe refusaient d'accepter l'argent. Maxime précise qu'il comprend maintenant que *ça leur faisait plaisir de [les] aider une fois de temps en temps*.

### **Une proximité géographique discontinuée : le cas de Julie A. et Monique A.**

Le contexte résidentiel de la relation entre Julie A. et Monique A. avant l'annonce d'une première naissance est particulier. Monique et son conjoint étaient alors propriétaires d'une maison dans une ville située à environ deux heures de Québec, mais ils étaient aussi locataires d'un appartement à Québec, dans lequel ils résidaient environ une semaine sur trois, en raison d'obligations professionnelles de son conjoint qui travaillait alors à temps partiel. Malgré que les parents de Julie vivaient assez près de chez elle durant leurs séjours périodiques à Québec, leurs rencontres restaient assez rares. La fréquence des rencontres semblait convenir à Julie, mais sa mère n'était pas du même avis:

*Ma plus jeune fille avait ses amis, ses occupations, pis je la voyais moins souvent le temps que je vivais à Québec. Ça l'adonnait jamais. [...] Mon dieu, moi je l'ai vu environ 10 fois en trois ans, alors c'est pas beaucoup. C'était vraiment peu... (Monique A.)*

En raison de certaines tensions entre sa mère et son conjoint à l'époque, Julie allait principalement visiter ses parents les semaines où ils résidaient dans leur maison située hors de la ville de Québec. Elle allait y passer quelques jours lorsque son conjoint allait visiter son père. Ainsi, chacun visitait séparément leurs parents :

*Mon beau-père, je le voyais moins souvent, parce que c'était plus mon conjoint qui y allait, parce que moi j'arrêtais [dans la ville située à mi-chemin entre Québec et le lieu de résidence de son beau-père] voir mes parents. (Julie A.)*

Les rencontres avec leur belle-famille respective étaient donc plutôt rares. Alors que Monique et son conjoint étaient prêts à rendre service à leur fille, Julie souligne qu'elle *s'arrangeait pas mal toute seule* ou qu'elle avait plutôt *tendance à embaucher quelqu'un quand il fallait réparer quelque chose*. Julie ne s'est jamais vraiment sentie *proche* de ses parents, ce qui attriste beaucoup Monique. La distance émotionnelle de sa fille *a toujours été une épine dans [son] pied*, pour celle qui aurait tant souhaité entretenir une relation aussi forte et fusionnelle avec Julie qu'avec sa fille aînée. Pour Monique et Julie, la proximité géographique intermittente n'avait que peu d'effet sur les modalités et la fréquence des contacts et des échanges, l'influence de celle-ci étant nettement atténuée par la faible proximité affective.

### **En contexte d'éloignement géographique et de potentiel élevé de déplacements**

Trois relations intergénérationnelles entre les enfants adultes et leurs parents, avant que les premiers deviennent également parents, s'inscrivaient dans un contexte d'éloignement géographique, mais où la distance entre les résidences des uns et des autres pouvait être franchie en moins d'une demi-journée. Les déplacements pouvaient ainsi être facilement planifiables, peu longs et relativement peu coûteux.

*François D. et Jean-Pierre D.*

Tous les deux natifs de Québec, François D. et sa conjointe ont décidé d'aller s'établir dans une petite ville de région située à deux heures de Québec, quand une opportunité d'emploi pour celle-ci s'est présentée. Bien qu'ils aient décidé d'y acheter une propriété, François indique que leur établissement : *c'était plus pour essayer, mais on n'est jamais vraiment parti de Québec.* À cette époque, François venait assez régulièrement à Québec, *dès qu'[il] avait le temps*, pour voir ses amis, mais aussi pour visiter ses parents. Jean-Pierre D. et sa conjointe allaient également lui rendre visite au moins une fois par mois pour le plaisir ou pour lui *donner un coup de main* :

*T'sais, je pense à [François], il n'est pas manuel pour 30 sous. Moi, je ne le suis pas, mais il est 10 fois pire que moi. On y allait pour faire la peinture ou... c'est nous qui la faisait, la peinture. [...] Faire de la nourriture, ça, on l'a fait souvent. Quand on descendait à [petite ville de région], on leur faisait de la bouffe, ils avaient un grand congélateur. On leur faisait des tourtières, des pâtés, de la sauce à spaghetti, etc. Quand on partait, ils avaient du « stock » pour trois semaines/un mois (rires).* (Jean-Pierre D.)

Non seulement ses parents lui rendaient des services, mais ils lui ont également prêté de l'argent pour le « cashdown » de la maison. Mais au-delà de ces aides concrètes, la relation entre François et ses parents repose sur l'affection et des affinités partagées :

*[...] si ça ne « feelait » pas, j'allais jaser à ma mère. Je voulais jaser de politique, j'allais voir mon père. C'était des amis beaucoup. Ben, c'est encore ça.* (François D.)

Bien que leur relation soit étroite, Jean-Pierre se décrit comme *n'étant pas le genre de parent à vouloir absolument [ses] enfants dans la rue à côté.* Pour lui, la distance qui le séparait de son fils n'était pas un problème, surtout qu'étant à la retraite, il était disponible pour se déplacer. Par ailleurs, les nombreux appels téléphoniques, trois ou quatre fois par semaine, leur permettaient de garder contact malgré l'éloignement. Les contacts et les échanges de François et sa conjointe étaient nettement plus importants avec ses parents qu'avec ses beaux-parents; les seconds vivaient non seulement encore plus loin, mais étaient également moins disponibles, puisqu'encore en emploi à temps plein, et moins proches affectivement.

*Isabelle E. et Jacques E.*

Pour Isabelle E., les contacts avec ses beaux-parents étaient, au contraire, plus fréquents qu'avec ses parents. Ses beaux-parents vivaient alors dans le même arrondissement qu'elle et sa conjointe, tandis que ses parents résidaient à près de trois heures en voiture. Si Isabelle voyait alors ses beaux-parents *au moins aux deux semaines*, elle rencontrait ses parents environ six fois par année. Isabelle précise qu'à cette époque, elle aurait aimé voir plus fréquemment ses parents, avec qui elle entretenait une très bonne relation. Sa conjointe n'aurait néanmoins pas été aussi enthousiaste à l'idée d'augmenter la fréquence des rencontres :

*Moi, je m'entends bien avec mes beaux-parents, donc ça m'allait [de les voir aussi souvent]. J'ai toujours aimé ça fréquenter la famille. Mes parents, euh... [ma conjointe] et mes parents ont... ça n'a jamais cliqué beaucoup. C'est mieux maintenant, je dirais. Donc, elle avait peut-être moins... moi je serais peut-être allée des fois passer, surtout avec mon horaire flexible, je serais allée passer du temps avec mes parents à Québec, au chalet, mais je savais qu'elle n'avait pas envie de passer une semaine là, c'était pénible. (Isabelle E.)*

Jacques E. trouve également que la fréquence des rencontres avec sa fille était insuffisante avant la naissance du premier enfant. Il aurait également souhaité vivre plus près pour pouvoir l'aider davantage. Jacques trouvait que *c'était dans l'ordre des choses d'apporter du soutien*, mais sa fille préférait, au contraire, être *autosuffisante* et se *débrouiller toute seule*. Isabelle était néanmoins contente de savoir qu'elle pouvait recourir à l'aide de ses parents, et qu'en toutes circonstances, ils allaient être présents pour elle :

*Moi j'ai toujours senti, depuis que je suis une enfant, que j'avais un filet de sécurité autour de moi. C'est quelque chose qui aide beaucoup dans la vie à donner confiance et à avancer. (Isabelle E.)*

*Nathalie B. et Claire B.*

Nathalie B. et Claire B. pouvaient également compter l'une sur l'autre, malgré la distance qui les séparait. Nathalie vivait à deux heures de route de chez sa mère, mais elle allait la voir assez régulièrement avant d'avoir des enfants. Très proches l'une de l'autre, les nombreux appels téléphoniques compensaient également les inconvénients de leur éloignement : *Avec ma mère, sérieux, j'ai quasiment l'air de ne pas avoir décroché encore. On s'appelait presque chaque jour-là, quasiment... tout le temps, tout le temps. (Nathalie B.)* Si Claire était ravie d'être en contact avec ses filles régulièrement, notamment avec Nathalie, elle ne voulait surtout pas que celles-ci se sentent obligées de lui rendre visite ou de l'inviter :

*Moi, je ne tirais pas sur eux autres, elles sont libres de venir quand elles veulent, pis moi je viens quand je veux. Moi j'y allais sur invitation autant que possible, pour ne pas incommoder. T'sais, je veux dire, ils ont leur vie de couple, pis je ne veux pas incommoder. (Claire B.)*

Les services étaient assez fréquents entre Claire et Nathalie, d'une part comme de l'autre. Aider est un réel plaisir pour Claire, qui prend plaisir à se rendre utile et à se tenir occupée depuis qu'elle est à la retraite. Elle a néanmoins volontairement freiné son envie d'offrir du soutien et de payer pour tout, parce qu'elle voulait que ses filles soient *autonomes un peu*.

Pour François D. et Jean-Pierre D., Isabelle E. et Jacques E., et Nathalie B. et Claire B., les contraintes que pose la distance pouvaient être contournées grâce aux moyens de communication, à la facilité de se déplacer, même sur de longues distances, et au niveau de disponibilité relativement important des parents, déjà à la retraite, qui permettait à ces derniers de répondre plus promptement aux sollicitations de leurs enfants. L'éloignement, pour eux, n'entraînait pas de relâchement de la solidarité familiale intergénérationnelle.

### **Quand l'éloignement excède une frontière et une distance de déplacement ordinaire : le cas de Stéphanie J. et Marcel J.**

Mais l'éloignement est parfois trop grand pour que les contraintes qu'il engendre soient surmontées aussi aisément. Compte tenu des difficultés à se trouver un emploi dans la ville de Québec, Stéphanie J. et son conjoint ont décidé d'aller s'établir en Californie, où ils ont rapidement trouvé des emplois stimulants et bien rémunérés. Leurs emplois leur demandaient toutefois de longues heures de travail, environ 70 heures par semaine, et on leur recommandait de ne pas prendre congé : *c'était comme mal vu de prendre des vacances en début de carrière*. Son père était également très occupé à l'époque par son emploi et les activités sociales liées à son travail :

*On était plus dans le milieu d'affaires, donc on était beaucoup dans des partys, des soupers avec des collègues de travail. C'était beaucoup plus intense avec les collègues de travail. [...] on était chacun de notre bord, dans le tourbillon du travail où on n'arrêtait pas, pis tout ça. (Marcel J.)*

Malgré leur emploi du temps chargé et la distance importante qui les séparait, ils réussissaient à se voir trois ou quatre fois par année, soit en Californie ou soit à Québec. Si la fréquence des visites n'était pas élevée, celles-ci étaient toutefois *plus intenses*, car les séjours pouvaient durer deux ou trois semaines chaque fois. Ils gardaient également contact en se parlant régulièrement au téléphone plusieurs fois par semaine. Compte tenu de l'éloignement géographique, peu d'échanges de services avaient lieu avant la naissance des enfants, mais Stéphanie précise que cela ne lui posait alors pas problème, n'ayant pas de besoin particulier. S'il est important pour Stéphanie de garder contact avec ses parents malgré la distance, il n'en était pas de même avec sa belle-famille, avec qui les liens étaient déjà assez distendus avant leur départ aux États-Unis.

Marcel et Stéphanie auraient aimé continuer à vivre plus près l'un de l'autre, mais ils considéraient tout de même que les contraintes causées par la distance étaient alors tolérables, puisqu'ils étaient tous deux assez occupés et qu'ils n'avaient pas de besoins particuliers. La solidarité familiale intergénérationnelle se maintenait ainsi dans ce contexte où les rencontres et les échanges étaient certes moins fréquents, mais où on s'assurait de réaffirmer son appartenance familiale et la force des liens affectifs en gardant contact malgré tout.

### **Quand la solidarité familiale intergénérationnelle initiale est minimale : le cas d'Alexandre I.**

Dans certaines circonstances, la relation intergénérationnelle entre les enfants adultes et leurs parents est presque absente. C'était le cas d'Alexandre I. avant sa transition à la parentalité. Alexandre a vécu le divorce de ses parents lorsqu'il était encore enfant et a vécu la majorité de son enfance et de son adolescence avec sa mère :

*Mon père n'a jamais été présent pour nous autres. Il n'a jamais voulu payer de pension à ma mère. Il n'a jamais voulu nous prendre, il ne s'est jamais impliqué, il ne s'est jamais renseigné, surtout pour moi... peut-être un peu moins pour ma sœur. (Alexandre I.)*

Contrairement à sa relation avec son père, Alexandre s'est toujours senti très proche de sa mère. Il considère qu'elle a toujours *amené de l'amour dans la famille, du partage et de la confiance*. Après le décès de celle-ci, alors qu'il était dans la vingtaine, Alexandre a décidé de rompre toutes formes de contact avec son père, le ressentiment à son égard s'étant accru au fil des années. Bien qu'il obtenait certaines informations sur la situation de son père, comme son lieu de résidence et son occupation, par l'entremise de sa sœur qui maintenait des contacts restreints avec ce dernier, Alexandre n'avait pas vu son père pendant plus de dix ans avant la naissance de sa fille.

Comme la relation conjugale d'Alexandre avec son ex-conjointe n'a été que de très courte durée avant la grossesse de celle-ci, les relations intergénérationnelles avec ses beaux-parents étaient également très limitées, d'autant plus qu'il se disait très *réticent* à l'idée de visiter et de faire des activités avec ceux-ci : *Je disais à [mon ex-conjointe] même : « c'est avec toi que je sors, c'est pas avec tes parents »*. Pour Alexandre, la solidarité familiale intergénérationnelle était donc minimale avant la transition à la parentalité.

### ***Au-delà des «déterminations» de l'espace physique***

La distance géographique entre les futurs parents et grands-parents n'est pas sans effet sur l'expérience de la solidarité familiale intergénérationnelle. Les pratiques concrètes – autant les rencontres, les activités communes, que les services et la coopération dans des projets – sont effectivement plus fréquentes en contexte de forte proximité. L'accessibilité que permet cette proximité va de pair avec une plus grande spontanéité des contacts et des échanges.

La distance plus importante séparant les résidences des uns et des autres pose effectivement des contraintes à la solidarité familiale intergénérationnelle et peut nuire à l'exercice de certaines pratiques particulières, mais ces contraintes sont bien souvent contournées. Lorsque les sentiments d'obligation et l'attachement sont importants, les participants planifient des occasions de rencontre et privilégient des modalités de contacts, comme les appels téléphoniques, pour maintenir la solidarité. Le cas de Stéphanie est particulièrement parlant à ce sujet; des milliers de kilomètres la séparent de ses parents, mais les appels téléphoniques sont réguliers et fréquents et les visites, bien qu'elles soient plus rares, sont souvent de longue durée, ses parents prenant même des congés sans solde pour aller séjourner chez leur fille. Les effets de la distance géographique sur la solidarité se limitent donc davantage aux modes d'expression et aux choix des pratiques concrètes par lesquelles elle se réalise.

Même constat pour la disponibilité : des contraintes d'horaire peuvent entraver certaines pratiques concrètes de sociabilité et d'aide, mais cela ne conduit pas nécessairement à un relâchement de la solidarité familiale intergénérationnelle. Dans les familles où les membres de la famille se sentent proches les uns des autres et sont également liés par de forts engagements moraux, l'organisation de l'horaire, même chargé, est pensée de manière à se garder du temps pour entretenir ses relations intergénérationnelles et pour répondre à l'appel en cas de besoin. Par exemple, si François est occupé, il indique qu'il *prend le temps*, lorsque ses parents ont besoin de lui et Josée *[s]'organise pour avoir le temps, parce que s'ils le demandent, c'est qu'ils en ont vraiment de besoin* (Josée).

Dans certains cas, c'est bien davantage la volonté ou le refus d'engagement du conjoint ou de la conjointe dans la relation intergénérationnelle qui a un effet sur la solidarité familiale intergénérationnelle. Si pour Julie A. et Isabelle E., les tensions entre leur conjoint et conjointe et leurs parents diminuent la fréquence des rencontres avec ceux-ci, les liens forts qu'entretiennent les conjoints et conjointes avec leurs propres parents incitent, au contraire, à développer une relation et à alimenter la solidarité familiale intergénérationnelle de ce côté, comme c'est le cas pour Maxime G. et Joannie H. avec leurs beaux-parents respectifs. En ce sens, des éléments de la structure d'opportunités et de contraintes comme la distance géographique, le potentiel de déplacements et le niveau de disponibilité marquent l'expérience de la solidarité, mais d'autres éléments relatifs au sentiment d'obligation et à l'affection entretenue – non seulement entre les parents et les enfants, mais également avec les gendres et les brus – ont des effets non négligeables sur celle-ci.

## **Vers la transition**

L'état initial de la solidarité intergénérationnelle a une réelle influence sur la manière de vivre la transition après la naissance d'un enfant, mais elle est aussi vécue différemment par les nouveaux parents et les nouveaux grands-parents selon le contexte dans lequel elle se produit et le moment auquel elle survient dans les parcours biographiques de chacun (Lalivé d'Épinay et *al.*, 2005). Il convient alors de regarder si la transition en question était envisagée par les uns et les autres, si elle semblait se produire au moment opportun et dans les conditions souhaitées.

### ***Une transition envisagée et planifiée***

Pour François D., Joannie H., Stéphanie J. et Nathalie B., la transition était non seulement souhaitée et planifiée, mais le projet d'avoir un enfant prochainement était également connu par leurs parents. Pour leurs parents et beaux-parents, l'annonce de la première grossesse est signe d'une transition imminente à la grand-parentalité et de l'adoption d'un nouveau rôle qui *apporte tellement de bonheur* (Nicole H.).

Elle peut aussi être vécue comme une transition chez les grands-parents qui ont déjà des petits-enfants, si les circonstances dans lesquelles s'inscrivent les relations intergénérationnelles ne leur permettent plus d'exercer leur rôle grand-parental comme auparavant, tel que ce fut le cas pour la belle-mère de Joannie :

*Durant la période où ma belle-sœur est déménagée à Vancouver, moi je suis tombée enceinte, donc c'était comme euh... C'était la joie parce que ma belle-mère perdait comme ses trois petits-enfants, et là moi je suis tombée enceinte, ça fait que c'était comme « Ah mon dieu, mon dieu, mon dieu, c'est merveilleux », parce que, elle, elle allait tomber en dépression si elle n'avait plus de petits-enfants! Ça fait que quand je suis tombée enceinte, c'était le bonheur total! (Joannie H.)*

Comme l'illustrent les propos de Joannie, l'éloignement important des petits-enfants est vu comme un frein à l'exercice du rôle grand-parental. C'est pour cette même raison que l'annonce de la grossesse de Stéphanie J. a été accueillie avec *un petit bémol* par ses parents, qui habitaient alors à des milliers de kilomètres de chez elle. Malgré la distance, Marcel J. était content d'apprendre la nouvelle et envisageait prendre les moyens nécessaires pour voir ses petits-enfants et jouer son rôle grand-parental.

Pour Claire B., l'annonce de la grossesse de sa fille, Nathalie B., était un *grand moment de joie*, mais elle n'a toutefois pas engendré la même fébrilité que pour les autres grands-parents, celle-ci étant déjà grand-mère de quatre petits-enfants. Si pour ses premiers petits-enfants, l'attente avant la naissance était chargée d'émotions, rédigeant même dans un livre ses sentiments, ses idées, *tout ce [qu'elle] éprouvait dans l'attente de ces enfants-là*, dans une sorte de rituel marquant cette étape importante de son parcours biographique, Claire souligne toutefois que ce rituel d'écriture ne s'est pas répété pour toutes les grossesses : *parce que rendu au quatrième ou cinquième, je me suis tannée*. Les premières naissances apparaissent donc plus importantes à documenter, parce qu'elles sont appréhendées comme des points tournants où les places de chacun dans la famille se transforment réellement. Les naissances qui suivent donnent des relations qui s'ajoutent à un système déjà établi et assumé.

La réaction plus modérée de Claire a été grandement appréciée par Nathalie, qui se voyait alors confrontée à un enthousiasme insoupçonné et jugé quelque peu excessif de la part de sa belle-mère, qu'elle ne connaissait d'ailleurs que très peu auparavant :

*[...] ma belle-mère c'était, c'était « la terre arrête de tourner ». Tout était centré juste là-dessus. C'était comme un gros lot de 6/49! [...] Écoute, ç'a été la meilleure nouvelle à vie, là. C'était gros là, c'était gros! Même que, c'était trop. (Nathalie B.)*

Selon Nathalie, cette réaction surdimensionnée découlait notamment du fait que la transition n'était plus espérée par celle qui avait fait *son deuil* d'avoir des petits-enfants *parce que son fils était rendu à 40 ans et que sa fille n'en voulait pas du tout* (Nathalie B.).

### **Quand les grands-parents ne s'y attendent pas ou ne s'y attendent plus**

Comme pour la belle-mère de Nathalie, la transition pouvait être inattendue pour certains grands-parents interrogés, parce qu'elle se situait en décalage avec les calendriers sociaux véhiculés qui modulent certaines attentes en regard de l'âge biologique auquel les transitions se produisent habituellement.

Julie A. et Annie C. étaient âgées respectivement de 34 ans et de 36 ans lors de leur première grossesse. Leurs parents et beaux-parents ne s'attendaient plus à devenir grands-parents, croyant que celles-ci n'avaient pas uniquement retardé leur projet d'enfant, mais qu'elles y avaient renoncé définitivement : *tout ce beau monde-là ne s'attendait pas à ce que je tombe enceinte finalement, vu qu'on était rendu quand même vieux* (Julie A.). Pour Yvette C., l'étonnement de devenir grand-mère était d'autant plus important puisqu'elle n'avait elle-même pas d'enfant, et qu'elle n'avait pas été auparavant désignée comme grand-mère par aucun autre enfant de son conjoint.

Si pour Monique A. et Yvette C. – et pour la belle-mère de Nathalie B. également – la transition n'était plus attendue, puisqu'elle s'est produite plus tard que « prévue », à l'inverse, Alain G. ne se doutait pas qu'il allait devenir grand-père aussi tôt, celui-ci étant âgé de 56 ans à la naissance de sa petite-fille :

*On n'y croit pas, parce qu'on se dit « on es-tu vraiment rendu là? » Le temps passe vite, tu verras. T'sais t'as l'impression que c'est encore un enfant, ta fille, alors que c'est pas vrai.* (Alain G.)

Alors que la transition prochaine n'est parfois pas envisagée à cause de l'âge de leurs enfants, d'autres raisons ont pu également interférer. Croyant que sa fille n'aurait pas d'enfant puisqu'elle est homosexuelle, Jacques E. avait mis une croix sur la grand-parentalité :

*On l'avait pas vu venir ça, parce que ma fille, étant homosexuelle, on ne pensait pas qu'elle aurait des enfants.* (Jacques E.)

*Mes parents avaient fait leur deuil d'avoir des petits-enfants. Mon père disait un peu pour se protéger : « Ah de toute façon, j'aurai pas de petits-enfants ». Il s'était un peu convaincu de ça, pour se protéger de la peine que ça pouvait lui faire de pas en avoir. Pis quand il disait ça, ça me faisait de la peine parce que j'en voulais.* (Isabelle E.)

Bien que Monique A., Yvette C., Alain G. et Jacques E. ne s'attendaient pas à devenir grands-parents, les sentiments qu'ils ont ressentis à l'annonce de la naissance prochaine étaient principalement positifs et tous souhaitaient s'impliquer pour aider les futurs parents et développer une relation avec l'enfant à venir.

### **Des circonstances particulières**

Dans certains cas, l'annonce de la grossesse peut avoir engendré des réactions particulières. Lorsque la situation conjugale était trop récente, instable ou que le conjoint était peu apprécié, les réactions étaient généralement moins enthousiastes. Denise F. et son conjoint étaient contents d'apprendre qu'ils

deviendraient grands-parents, mais puisqu'ils n'appréciaient pas particulièrement le conjoint de Josée F., ils étaient réticents à l'idée que leur fille fonde une famille avec celui-ci :

*Ils étaient moyennement d'accord... Ben ils étaient contents quand ils ont su que j'étais enceinte, mais mes parents n'aimaient pas beaucoup mon conjoint dans ce temps-là. Ça fait que je pense qu'ils auraient aimé mieux dans d'autres circonstances. (Josée F.)*

Pour Alexandre I. et Véronique J., l'annonce de la grossesse a pris une tournure particulière, puisque celle-ci n'était pas planifiée. Véronique était particulièrement inquiète à l'idée de l'annoncer à ses parents, d'autant plus qu'elle n'était pas certaine si son conjoint allait rester à ses côtés pour élever leur enfant :

*La nouvelle que j'étais enceinte, ça m'inquiétait un peu vu la situation, mais ç'a été vraiment bien accueilli. Pis [mes parents] m'ont dit qu'ils m'aideraient là-dedans, si j'avais besoin d'aide. [...] Dans ma belle-famille, c'est sûr qu'ils étaient inquiets dans le sens où ce n'était pas vraiment voulu et que mon chum a un peu paniqué, mais ils voulaient être là, peu importe si on restait ensemble ou pas. (Véronique J.)*

La grossesse de la conjointe d'Alexandre I. est également survenue dans un contexte où la stabilité du couple était incertaine. En couple depuis seulement cinq mois, ils n'étaient pas convaincus que leur union résisterait à l'arrivée d'un enfant, mais voulaient tous les deux avoir un enfant et avaient confiance qu'ils seraient de bons parents, ensemble ou séparés. L'annonce a surpris les parents de sa conjointe, qui sont assez *conservateurs*, selon les dires d'Alexandre, mais ils ont rapidement manifesté leur volonté d'être présents pour l'enfant. Quant au père d'Alexandre, il n'a pas été informé de la naissance à venir; on l'en a avisé quelques temps après l'accouchement.

### **Une réaction hors du commun**

Alors que les parents de Stéphanie J. étaient enthousiastes à l'idée de devenir grands-parents, il en était tout autrement pour sa belle-mère<sup>33</sup>. L'entrée dans la grand-parentalité semblait s'être produite trop tôt par rapport au parcours biographique envisagé et l'association des idées « grand-parentalité et vieillesse » était également très prononcée chez celle qui a pleuré lors de l'annonce de la grossesse de Stéphanie :

*Ah, ils n'étaient pas très contents... non. Ma belle-mère, quand elle a des petits-enfants, c'est parce qu'elle vieillit. Elle a pleuré quand elle l'a su... C'était le fait de devenir grand-mère, mais t'sais, elle avait 52 ans, c'est pas si pire! (Stéphanie J.)*

Si la transition s'était non seulement produite trop tôt, la belle-mère de Stéphanie ne semblait toutefois pas s'habituer à l'identité grand-parentale et a pleuré à l'annonce de la naissance de tous les enfants subséquents :

---

<sup>33</sup> Bien que ce témoignage ne porte pas sur la relation intergénérationnelle de la dyade parent/grand-parent rencontrée, sa particularité ne pouvait être mise sous silence et le contraste qu'il pose est nécessaire pour mettre en perspective les propos des autres grands-parents, comme le souligne d'ailleurs Bertaux (2005, p.29-30).

*Mais à chaque enfant ç'a été ça! Quand on a eu [l'ainé], elle nous disait : « vous n'en aurez pas d'autres là? Vous n'en aurez pas d'autres? » T'sais! Pis quand la sœur à mon chum a eu ses enfants... quand elle était enceinte, c'était la panique. (Stéphanie J.)*

Même si « l'état de grand-parent est aujourd'hui un modèle valorisé » (Attias-Donfut et Segalen, 2007, p.34) – les grands-parents rencontrés nous le confirment d'ailleurs par leur enthousiasme généralisé lors de l'annonce de la grossesse – certains n'acceptent pas leur nouveau rôle et les fonctions qui y sont liées, comme la belle-mère de Stéphanie. Les réactions à l'annonce de la naissance imminente de l'enfant peuvent ainsi être un indice de l'orientation de la solidarité familiale intergénérationnelle après la transition et de la manière dont est tenu, par la suite, le rôle grand-parental.

## **La naissance et ses suites**

À la naissance de l'enfant, les nouveaux parents et les nouveaux grands-parents réévaluent leurs besoins, leurs priorités et leurs attentes. Si la brève période de temps suivant l'accouchement, les « relevailles », se caractérise généralement par un afflux de pratiques concrètes de solidarité qui s'appuient sur une norme de soutien envers les parents, les orientations que prend par la suite la solidarité sont diverses.

### ***Une solidarité familiale intergénérationnelle peu altérée par la transition***

Dans les jours et les semaines qui ont suivi la naissance des enfants, Claire B., Alain G. et sa conjointe ainsi que Marcel J. et sa conjointe ont offert du soutien pour répondre aux besoins immédiats et plus prégnants des nouveaux parents. Les rencontres, les échanges, les services ont toutefois repris leur fréquence initiale par la suite. Dans ce contexte, la période de la naissance et des relevailles constitue seulement un moment d'exception, sorte de sursaut dans la solidarité familiale qui n'engendre pas de changements substantiels dans la relation intergénérationnelle. La naissance occasionne certes des changements de rôle, mais les ajustements aux nouvelles fonctions et responsabilités ont des effets assez limités sur la solidarité.

Pour Nathalie B. et Claire B., les changements dans leur relation ne sont que minimes puisque les pratiques de sociabilité et de soutien étaient déjà très importantes avant la naissance. Nathalie note que leur relation s'est peut-être seulement *consolidée* avec la naissance de ses enfants, mais que la fréquence des interactions, leurs attentes respectives et les sentiments qu'elles portent l'une pour l'autre sont restés similaires. Pour Claire, leur relation a juste suivi le *fil normal* des choses. L'éloignement de leurs résidences n'est toujours pas perçu comme une contrainte, même après la naissance des enfants, et aucun rapprochement géographique ne leur a semblé nécessaire :

*Le besoin ne serait pas plus grand si on habitait à deux rues (Nathalie B.)*

*Ça ne me manque pas [de vivre près d'eux]. Pis si ça me manque, je partirais, pis j'irais. J'ai ma vie moi ici, j'ai mes fleurs, ma couture. Ça occupe ça aussi. La vie se déroule bien et je ne demande pas plus. On est en bons termes. Se voir plus, on se dérangerait peut-être plus! (rires) (Claire B.)*

La relation entre Maxime G. et Alain G. est également restée assez similaire. Si Alain constate un certain apaisement des tensions avec sa fille, la conjointe de Maxime, sa relation avec son gendre n'a été que peu altérée par la transition. D'ailleurs, l'augmentation de la fréquence des contacts avec sa fille a eu peu de répercussions sur la fréquence des contacts avec Maxime :

*[Quand] elle vient passer la fin de semaine ici, [Maxime] ne vient pas nécessairement. Il vient, mais c'est plus souvent juste [ma fille] pis la petite. Quand on va à Québec pour aller au cinéma, ben on va les voir, mais on n'est pas nécessairement toute la journée là. On dort jamais là. (Alain G.)*

Pour Maxime, il n'est pas nécessaire qu'il rencontre plus fréquemment ses parents et ses beaux-parents, mais il considère important que ceux-ci puissent voir leur petite-fille fréquemment : *Je veux que ma fille voit ses grands-parents. Il n'y a aucun problème avec ça. C'est rare qu'on dit non, à moins qu'on ne puisse juste pas (Maxime G.)*. De ce fait, s'il peut laisser sa conjointe rendre visite à ses beaux-parents sans sa présence, il ne se voit pas refuser les demandes de visite de sa mère, qui est tellement heureuse d'être *une grand-maman gâteau*. Il la voit ainsi plus fréquemment qu'avant d'être parent, environ une fois par mois. À l'inverse de la mère de Maxime qui voudrait voir sa petite-fille tous les jours si son fils lui donnait le feu vert, Alain veut éviter de s'imposer dans leur *petite bulle familiale*. Alain n'envisage pas de déménager pour se rapprocher de sa petite-fille ou de prendre plus tôt sa retraite pour être plus disponible et plus présent auprès d'eux.

Après la naissance de leur premier enfant, Véronique J. et Annie C. décident de diminuer certaines contraintes liées à leur situation professionnelle; Annie évite de prendre de nouveaux clients lors de son *retour au travail*<sup>34</sup> tandis que Véronique décide de changer d'emploi quelques mois après son congé de maternité pour avoir un horaire moins chargé et plus flexible. La réduction des contraintes professionnelles d'Annie C. a favorisé un certain renforcement de la solidarité avec Yvette C., et plus particulièrement des rencontres et des services, mais temporairement. De nouvelles responsabilités familiales ont exigé qu'elle soit alors plus présente pour ses parents :

*Bien, avant d'avoir des enfants, je voyais moins mes parents, parce que ma mère n'avait pas l'Alzheimer. Parce que maintenant, bien avant d'aller à l'école, j'allais lui donner un bain par semaine. Toutes les semaines. Ça fait que mon père pouvait aller au chalet une journée pour avoir du répit. Je donnais une journée à ma mère. (Annie C.)*

---

<sup>34</sup> Annie est travailleuse autonome, mais elle a décidé de ne pas travailler l'année suivant la naissance de ses deux enfants. Elle utilise la formule *retour au travail* pour décrire le moment où elle a recommencé à prendre des contrats.

Contrairement à Annie, Véronique décide délibérément que les pratiques de sociabilité et que les échanges avec ses parents reviennent à la normale après la période des relevailles, soit environ une fois par semaine approximativement, malgré sa plus grande disponibilité :

*Il y a eu, pas un accrochage, mais... je pense qu'ils pensaient... Je les voyais quand même assez souvent, mais ils avaient une attente plus élevée que moi je pouvais penser. Ça été de se réajuster, pis ça été correct. (Véronique J.)*

Son père avait effectivement des attentes plus élevées, car lorsque leur autre fille, Stéphanie J., a eu ses enfants quelques années avant Véronique, elle a été un peu plus *demandante [pour avoir] un coup de main* (Marcel J.). La garde spontanée des enfants permet de satisfaire les attentes respectives de Marcel et Véronique; Marcel peut passer du temps avec ses petits-enfants sans contraindre sa fille à être présente :

*Parce que si [Véronique] ne vient pas, on peut y dire : « Regarde, on va le garder cet après-midi ». Pis là, elle est contente qu'on le garde. Ça fait son affaire. On essaie de créer des occasions, parce que [Véronique] est beaucoup moins en demande que [Stéphanie]. (Marcel J.)*

Comme l'illustrent les cas d'Annie C. et de Véronique J., des changements dans la structure d'opportunités et de contraintes peuvent induire de nouvelles attentes, mais ne se traduisent pas toujours par des changements concrets dans les relations intergénérationnelles.

### ***Un renforcement volontaire de la solidarité familiale intergénérationnelle***

Pour certains nouveaux parents et nouveaux grands-parents, l'arrivée des enfants est réellement vécue comme un point tournant dans leur relation familiale intergénérationnelle. Non seulement l'aide déployée durant la période des relevailles est considérable, mais les contacts, les dons et les services se multiplient également par la suite. Des mesures concrètes sont parfois même prises afin de faciliter, sur le long terme, le renforcement des pratiques de sociabilité et d'entraide.

Denise F., Nicole H. et Marcel J. ont tous trois pris leur retraite après être devenus grands-parents. Denise a pris sa retraite quelques années après la naissance de son premier petit-enfant et souligne que sa décision repose uniquement sur sa volonté d'être présente pour ses petits-enfants :

*Moi j'ai arrêté de travailler pour mes petits-enfants, c'est seulement pour mes petits-enfants [...]. J'ai arrêté de travailler pour eux autres. Je me dis qu'ils sont petits pis qu'ils ont besoin d'aide, pis d'amour. (Denise F.)*

Pour Denise F., prendre sa retraite lui permet de passer plus de temps auprès de ses petits-enfants, mais également d'être plus disponible pour venir en aide à ses enfants lorsqu'ils en ont besoin. La fréquence des services et des contacts entre Denise F. et Josée F. a donc augmenté depuis que la première est retraitée. Pour Nicole H., la retraite lui permet également d'être plus disponible pour sa fille, et d'être libérée des contraintes qui auraient pu l'empêcher de l'aider :

*J'aime ça qu'on se voit beaucoup. Je ne travaille plus, donc si elle a besoin, si les enfants sont malades pis elle me dit : « il faut que tu viennes », disons que sa belle-mère ne peut pas, j'y vais. (Nicole H.)*

Pour Marcel J., la prise de retraite est apparue comme une solution pour compenser l'éloignement de sa fille Stéphanie J. et de ses petits-enfants, lui permettant d'aller plus souvent aux États-Unis :

*J'ai pris ma retraite à 55-56 ans. C'était en revenant d'un voyage en Californie. On avait passé trois semaines là un été, puis en revenant, j'ai dit : « Non, on ferme les livres ». Parce que c'était pas toujours agréable quand on quittait : les enfants commençaient à s'attacher à nous autres et nous autres aussi. [...] C'est la raison principale pourquoi on a pris notre retraite jeune comme ça. (Marcel J.)*

Libéré de ses contraintes professionnelles, Marcel a plus de temps pour visiter, pour offrir du soutien à sa fille et pour faire des activités avec ses petits-enfants. Les pratiques de solidarité avec sa fille se renforcent d'autant plus lorsque cette dernière décide de revenir s'installer au Québec. Malgré la plus grande disponibilité de ses parents, Stéphanie ne supporte plus de vivre aussi loin d'eux, surtout à la naissance de son deuxième enfant :

*Mais quand on a eu des enfants, ç'a été plus dur, parce qu'on était loin. C'était dur pour nous, et pour eux. Quand on se séparait, je voyais que je brisais le cœur à mes parents chaque fois. [...] Ils ont pris leur retraite tôt pour nous voir plus souvent. Mais nous autres, ç'a adonné que quand le deuxième est arrivé, ben mon chum travaillait tout le temps, jour et soir, pis j'étais plus capable! Ça fait que j'ai dit : « Regarde! On s'en revient! » (Stéphanie J.)*

De retour au Québec, Stéphanie, son conjoint et ses enfants demeurent pendant deux mois chez Marcel et sa conjointe, le temps de s'acheter une maison. Même si la cohabitation intergénérationnelle contraste nettement avec les années d'éloignement, la situation est bien vécue par chacun, au point où ils n'ont pas hésité à renouveler l'expérience :

*On est resté chez mes parents deux mois. Quand même! C'est sûr que c'était un choc, t'sais, on arrivait de la Californie, pis on était tout seul. Pis eux aussi t'sais, ça faisait longtemps qu'on était parti de la maison, pis là on arrive, pis on est quatre! [...] Ç'a bien été quand on était chez eux. Pis t'sais, ils sont venus récemment vivre chez nous pendant un mois aussi parce qu'ils étaient cinq semaines sans logis. (Stéphanie J.)*

Une fois la cohabitation provisoire terminée, les contacts, les activités communes et les services demeurent très nombreux. Tous deux soulignent qu'ils se sont *rapprochés énormément* (Marcel J.) et qu'ils se sentent *1000 fois plus proches* (Stéphanie J.) depuis la naissance des enfants.

Stéphanie J. n'est pas la seule à déménager pour se rapprocher de ses parents après la naissance de son deuxième enfant, François D. décide également de revenir s'installer dans la ville de Québec : [...] *dès que j'ai pu, je me suis fait transférer ici. Notre vie était ici. On voulait être proche des grands-parents aussi* (François D.). Cette nouvelle proximité leur permet de se voir plus souvent. Depuis qu'il est père François se sent plus près de son père, notamment en raison du rôle parental maintenant partagé :

*[...] lorsque je suis devenu père, j'ai eu l'impression que je suis devenu... que je n'étais plus l'enfant, mais le père... Mes parents, c'est comme mes conseillers, t'sais. [...] mes parents, c'est des personnes avec qui je peux vraiment me confier, par exemple sur comment être père avec mon père. Je peux leur poser des questions qu'ils se sont déjà posées il y a 30 ans. C'est ça qui a le plus changé dans notre relation. (François D.)*

Après la naissance des enfants, la dimension consensuelle de la solidarité entre Jean-Pierre D. et François D. s'est renforcée, d'autant plus que ce dernier semble rechercher la « protection tutélaire » (Attias-Donfut et Segalen, 2007) de son père – ou à tout le moins une validation tutélaire – pour l'aider dans son nouveau rôle parental.

Lorsqu'elle est devenue mère, Isabelle E. a également cherché une certaine validation auprès de ses parents dans la manière de tenir son nouveau rôle parental, ce qui a facilité et multiplié les discussions, et du fait même, renforcé la dimension consensuelle de leur solidarité :

*J'ai mieux compris mes parents, mieux accepté certains de leurs conseils. [...] J'étais à un moment aussi où j'étais très ouverte, pas à ce qu'on me dise quoi faire, mais à ce qu'on me suggère des choses, qu'on parle ensemble d'expériences. Mes parents étaient aussi tellement ouverts à entendre tout ce que j'avais à dire. Comme je disais, on se parlait tous les jours. Je leur racontais des détails insignifiants et il y avait une belle complicité. Ça a surtout ajouté une dimension à la relation : l'aspect filiation, ce qui se transmet. Ça, cette conscience-là, est devenue plus forte chez moi. Pas juste biologique-là, on transmet bien d'autres choses. C'est comme une place dans l'univers. (Isabelle E.)*

Après la naissance, les processus de transmission et l'entente qu'ils génèrent s'intensifient entre Jacques E. et Isabelle E.. Le sentiment de faire partie d'une lignée, mais également d'une « communauté » d'idées, de sentiments et d'intérêts qui se transmettent au fil des générations, s'est particulièrement développé chez Isabelle. Le nouveau rôle parental partagé renforce aussi les sentiments positifs qu'elle entretient à l'égard de ses parents :

*J'avais du temps pis j'avais besoin... ça nous a rapproché beaucoup moi et mes parents, ça m'a beaucoup permis de comprendre ce qu'ils avaient pu vivre avec moi, toutes les inquiétudes. [...] Moi, ça m'a vraiment permis de comprendre, quand on devient mère, on a un sentiment nouveau qui émerge, un sentiment, un amour fou pour le bébé. Dès que le bébé est né, on a peur qu'il lui arrive quelque chose, c'est instantané. [...] Donc, ça, c'est le genre de découverte que j'ai fait, pis j'ai appris que mes parents étaient comme ça aussi. J'ai compris, j'ai compris des choses! (Isabelle E.)*

Cette transformation dans la relation incite Isabelle et Jacques à augmenter nettement la fréquence de leurs déplacements : les séjours chez l'un et chez l'autre sont plus nombreux et sont désormais de plus longue durée. Ne pouvant pas déménager pour se rapprocher l'un de l'autre, cet accroissement des déplacements leur permet de maintenir des contacts fréquents. Par ailleurs, alors qu'Isabelle et Jacques s'appelaient environ une fois par semaine, ils s'appellent désormais *presque tous les jours*.

Que ce soit par un accroissement de la disponibilité par la prise de la retraite, par un déménagement à proximité facilitant l'accessibilité et les contacts directs ou par une augmentation considérable des déplacements et des séjours passés chez l'un et chez l'autre, des changements dans la structure d'opportunités et de contraintes de la solidarité ont été mis en place afin de répondre aux nouveaux besoins et aux nouvelles attentes de chacun après la naissance d'un enfant.

### ***D'une relation presque inexistante à une volonté d'engagement du grand-parent***

Dans les familles où le lien intergénérationnel était faible ou presque inexistant, la naissance d'un enfant apparaît comme une opportunité d'établir un lien ou de réparer les rapports entre les générations qui s'étaient distendus (Cicchelli, 2003). Le père d'Alexandre I., lorsqu'il a appris la naissance d'un petit-enfant, a voulu reprendre contact avec son fils pour pouvoir jouer son rôle grand-parental et établir un lien avec l'enfant. Alexandre accepte la requête de son père, non pas parce qu'il souhaite restaurer le lien familial avec celui-ci, mais plutôt pour ne pas priver sa fille d'une figure grand-parentale :

*Un moment donné, il m'a écrit : « Je sais que tu as eu une enfant, j'aimerais ça la rencontrer ». Pis là, je me suis dit que pour moi, ça n'a pas d'importance, pis je me suis dit qu'il avait droit de voir ma fille [...]. T'sais quand il vient, je suis gentil, je ne suis pas bête non plus. Mais pour moi, ça ne m'apporte rien. Je voulais le faire pour ma fille, je trouvais ça important quand même. Malgré tout ce que je peux reprocher à mon père, je trouvais ça important qu'il connaisse ma fille et que ma fille voit un peu, vu que ma mère est plus là non plus, que ma fille soit attachée quand même à ma famille, parce que sinon ma famille est en France. Un jour on va y aller... Mais vraiment la famille immédiate, ma sœur, mon père. Ma sœur, ça va, mais mon père, je trouvais ça important. (Alexandre I.)*

Pour Alexandre, la figure de grand-parent apparaît d'ailleurs comme un symbole de l'inscription filiale, comme un moyen de transmettre à sa fille une certaine continuité et une mémoire familiale :

*T'sais, toute ma descendance, ben ma généalogie... si mon père n'est pas là, pis ma fille n'a pas contact avec lui, ben ça arrête à moi. Ça, ça me dérangeait que ma fille un jour, à 10 ou 12 ans, elle dise : « T'es qui? Il y a qui avant toi? » Je veux aller en France pour qu'elle voie le côté de ma mère qu'elle ne verra jamais. Pour moi, c'est important. Je crois que si ma mère n'était pas décédée, peut-être que j'aurais pas eu besoin de faire ce « move » là avec mon père, parce que ma mère aurait fait le chemin, pis ça aurait été correct. Mais là, comme ma mère n'était pas là, je trouvais ça important qu'il y ait une petite attache quelque part. (Alexandre I.)*

Le rôle grand-parental est ici essentiellement référentiel et la solidarité familiale intergénérationnelle entre Alexandre et son père reste assez faible : les sentiments entretenus sont encore teintés de rancune, le consensus est pauvre et les contacts et les échanges demeurent très occasionnels.

Mais cette volonté d'engagement de la part du grand-parent peut être nettement plus importante et se déployer au-delà d'un statut simplement référentiel. Pour la belle-mère de Nathalie B., avec qui la relation

intergénérationnelle était auparavant minimale, la volonté de jouer pleinement son rôle grand-parental et de voir la solidarité familiale intergénérationnelle se renforcer a été considérable après la naissance :

*Ma belle-mère, fallait que je la retienne. Elle, elle aurait dormi ici, elle aurait déménagé ici. [...] J'ai rien contre la personne, mais elle m'a tellement étouffée avec la naissance de [ma fille], que moi j'ai reculé, c'était trop. (Nathalie B.)*

L'idée du parent « sentinelle » (Olazabal et Desplanques, 2009) est explicite dans les relations intergénérationnelles entre Alexandre et son père et entre Nathalie et sa belle-mère. Alexandre accepte que son père développe une relation avec sa fille, mais selon ses conditions, et Nathalie, après une longue période de transition, contrôle désormais la présence et l'investissement de ses beaux-parents auprès de ses enfants : *Avant c'était intense, pis j'en pouvais plus. C'était étouffant, ça fait que là, je tiens ça au minimum (Nathalie B.)*. Cette volonté parentale de contrôler l'accès aux petits-enfants apparaît particulièrement importante dans ces cas où la solidarité familiale intergénérationnelle était initialement faible et où le nouveau grand-parent cherche à voir celle-ci s'intensifier après la naissance des enfants. Les négociations d'un « nouveau contrat entre les générations » (Cicchelli, 2003) sont alors plus fermes et plus soutenues.

### **Quand la transition semble inachevée**

Puisque la transition est « un processus plus ou moins clairement délimité dans le temps » (Gherghel, 2013, p.18), elle peut durer parfois quelques semaines, parfois des années, car elle ne s'achève que lorsque la situation semble s'être stabilisée, à la suite d'une série d'événements et d'ajustements particuliers. Au moment des entretiens, la période transitoire suivant la naissance ne semblait pas terminée pour Julie A. et Monique A., celles-ci faisant part de plusieurs ajustements à venir, notamment en ce qui concerne un possible déménagement de Monique et son conjoint à Québec :

*Elle aurait préféré que nous habitions à Québec et que je vienne quelques heures et que je retourne après chez moi, mais j'ai pas trouvé de maison à Québec! [...] Je cherche encore. (Monique A.)*

Les modalités de contacts et les services offerts sont source de malentendus, car les attentes de l'une et de l'autre relativement à la solidarité intergénérationnelle ne sont pas encore comblées et des négociations relatives à celles-ci sont en suspens. Julie souhaiterait que ses parents lui offrent de l'aide qui répondrait plus adéquatement à ses besoins :

*Mes parents sont à [deux heures de route], ça fait que le problème, quand ils viennent ici, il faut absolument qu'ils dorment ici. Ils veulent qu'on les héberge. Au début, avec un bébé c'est pas reposant, elle n'avait pas de rythme jour/nuit du tout, ça fait que commencer à héberger du monde en plus. Ça aidait, mais on ne trouvait pas ça si aidant que ça, parce qu'on était pogné pour les héberger. [...] C'était pas nécessairement le type d'aide qui nous convenait le plus malheureusement. Pis c'est encore ça aujourd'hui. (Julie A.)*

*C'est sûr que [Julie] a besoin de beaucoup plus que ce qu'on peut lui offrir. Pis je pense que l'image qu'elle se faisait, c'est pas ça qui se passe. (Monique A.)*

Monique croit tout de même faire *beaucoup de concessions* pour l'aider. Elle espérait également que leur relation s'apaiserait et que Julie serait plus ouverte à se confier et à lui laisser une place dans sa vie. Lorsqu'il est question de savoir si la naissance de sa petite-fille a transformé la relation avec sa fille, Monique répond :

*Pas encore. Mais je pense que ça va changer parce qu'en étant mère elle-même, je pense qu'elle va comprendre des choses qu'elle n'aurait pas comprises autrement. Alors, je la laisse cheminer dans ça. [...] On a des liens, mais c'est pas le genre de liens que j'aurais aimé, d'une certaine façon. (Monique A.)*

Monique attend toujours un renforcement de la dimension affective de sa solidarité avec Julie, tandis que cette dernière espère des changements par rapport à la distance géographique et aux pratiques d'aide avec ses parents.

### **Quand les transitions se cumulent**

Si la naissance d'un enfant engendre des transformations dans la solidarité familiale intergénérationnelle, des transitions subséquentes peuvent également transformer celle-ci après la naissance. Pour Annie C., la solidarité avec Yvette C. s'est surtout transformée à la suite de sa réorientation professionnelle et de son retour à l'école qui augmentent ses besoins relatifs à la conciliation travail-famille. Alors que la naissance de ses filles n'avait pas modifié l'orientation des flux d'échanges entre celles-ci, qui étaient alors principalement ascendants d'Annie vers Yvette, les nouveaux besoins d'Annie font en sorte que des services circulent maintenant de part et d'autre : *Cette année, à cause de mon travail [...] j'ai demandé à ma belle-mère pour garder les filles, pis elle a dit oui avec enthousiasme (Annie C.)*. Pour Annie, qui avait l'habitude de donner du temps et d'offrir des services à ses parents et à Yvette sans attendre de retour, solliciter de l'aide est *difficile*. Mais aider Annie et son conjoint en gardant ses petites-filles n'apparaît pas comme une tâche à Yvette, qui dit le faire *toujours de bon cœur*, surtout depuis que ses petites-filles sont plus âgées et qu'il lui semble plus aisé de s'en occuper.

Pour Josée, la solidarité familiale intergénérationnelle se transforme à nouveau après sa séparation, un peu plus d'un an après la naissance de son fils. Les pratiques d'aide se sont multipliées lorsqu'elle s'est retrouvée seule : *Je suis plus portée à leur demander de l'aide, autant des conseils ou qu'ils viennent ici des fois. Je vais être plus portée à leur demander de l'aide, surtout depuis que je suis toute seule (Josée F.)*. Par ailleurs, Denise F. et son conjoint lui rendent service régulièrement et spontanément :

*Pour l'entretien de la maison, mon père vient beaucoup. [...] Des fois, il se rend compte des affaires, pis j'arrive, pis il est venu le faire. Souvent, ils en font plus que ce que je demande. [...] Je ne sais pas si je refais ma vie, si j'ai quelqu'un, peut-être que ça ne conviendra pas, parce que ça ne plaira pas à l'autre*

*personne d'avoir les grands-parents qui rentrent dans maison n'importe quand pour faire de quoi, pis quand on arrive, c'est fait. Mais en tout cas, pour l'instant, je suis toute seule pis ça va. Je suis bien contente. (Josée F.)*

La spontanéité des visites de ses parents ne la dérange plus autant, car elle n'a plus le souci de protéger son intimité conjugale et de préserver la volonté d'autonomie de son conjoint. Sa mère l'aide aussi beaucoup pour garder son fils à la suite du départ de son ex-conjoint, surtout durant la période où celle-ci travaillait en soirée. Pendant approximativement un an, Denise et son conjoint accueillent leur petit-fils trois ou quatre soirs chez eux, permettant ainsi à Josée de conserver son emploi.

Étonnamment, la rupture a aussi eu comme effet de renforcer la solidarité entre Josée et les parents de son ex-conjoint. Après leur rupture, son ex-conjoint ne pouvait pas s'occuper de son fils, mais pour qu'il puisse conserver un lien avec son père, Josée allait le reconduire chez ses ex-beaux-parents quelques fois par mois où ils pouvaient alors se voir :

*Moi pis mon ex-belle-mère, on a développé une grande grande complicité parce qu'elle était très consciente de ce que je faisais pour [mon fils], pis qu'est-ce que son père, dans ce temps-là, ne pouvait pas faire. On s'est très rapproché avec ça. C'est pour ça qu'on est restée proche aussi. (Josée F.)*

La solidarité est donc sujette à se transformer tout au long du parcours biographique, selon les différents événements qui nécessitent une adaptation du style de vie et des ajustements dans les pratiques.

### **Après la naissance : le renforcement de la solidarité et la multiplication des pratiques**

Les discours des parents et des grands-parents donnent à voir une diversité de formes que peut prendre la solidarité intergénérationnelle. Mais une norme se dessine en trame à cette diversité : la naissance est perçue comme un moment charnière où les différentes pratiques de solidarité – dons, services, coopérations, rencontres, communications – devraient se multiplier. Les attentes que les uns entretiennent envers les autres se redéfinissent ainsi en fonction de cette nouvelle norme.

De par cette norme assez généralisée selon laquelle il devrait y avoir un renforcement de la solidarité après la naissance, la plupart des parents interrogés disent ressentir une « pression », plus ou moins contraignante d'une personne à l'autre, à visiter et à appeler plus souvent : *c'est évident que, quand tu as des enfants, tu ne peux plus dire que tu ne peux pas venir souper pour aucune raison. On est amené à aller les voir plus souvent (François D.)*. Des parents soulignent également que cette norme de renforcement s'appuie sur l'idée selon laquelle les grands-parents ont un droit d'accès aux petits-enfants et ne doivent pas être contraints dans leur volonté de développer une relation avec ceux-ci. C'est d'ailleurs ce qu'exprime Alexandre I., lorsqu'il

mentionne l'une des raisons pour lesquelles il avait repris contact avec son père : *je me suis dit que [mon père] avait droit de voir ma fille.*

Pour les grands-parents, cette norme de renforcement de la solidarité familiale intergénérationnelle se traduit essentiellement par une disposition accrue à être présent et à aider les parents dans leur nouveau rôle – à être des « ressources potentielles » pour reprendre les termes de Lalive d'Épinay (2007) :

*On s'aperçoit qu'elles ont plus besoin de nous autres pour différentes choses depuis qu'elles ont des enfants. Elles ont besoin de plus de conseils. (Marcel J.)*

*On sait que s'il leur arrivait quelque chose, autant dans un cas que dans l'autre, c'est nous la roue de secours. [...] mais c'est comme dans notre nature, de vouloir aider nos enfants (Jacques E.)*

*On veut être là oui, elle a besoin... je lui dis : « on est là ». Mais pas de pression, une offre seulement, de bon cœur, pour lui faire savoir qu'elle peut toujours compter sur nous autres. (Denise F.)*

Qu'elle soit vécue sous le mode d'une obligation ou d'une volonté intrinsèque, la norme de renforcement incite les grands-parents à offrir davantage leur aide aux parents.

Cette norme de renforcement est si généralisée que les trois dyades de parents/grands-parents pour qui les pratiques de solidarité sont restées assez similaires – Nathalie B. et Claire B., Maxime G. et Alain G., Véronique J. et Marcel J. – ne s'abstiennent pas de justifier cette absence de renforcement dans leurs pratiques. Nathalie B. et Claire B. indiquent toutes deux que la fréquence de leurs pratiques de sociabilité et d'aide est restée semblable, car il aurait été difficile d'en augmenter la fréquence, celle-ci étant déjà *très élevée* selon elles. Véronique J., qui jugeait elle aussi que la fréquence des pratiques de sociabilité et d'aide était déjà plus que suffisante, a dû freiner les intentions de renforcement de solidarité de son père, pour qui il apparaissait tout à fait *normal* de se voir plus fréquemment. Marcel J. sent d'ailleurs le besoin d'expliquer l'absence de changement, en ce qui concerne la relation qu'il entretient avec Véronique, par la *personnalité* de cette dernière, celle-ci étant *plus réservée et [préférant] plus faire ses affaires par elle-même* (Marcel J.). Et si la solidarité ne s'est pas renforcée entre Maxime G. et Alain G., Maxime souligne que la fréquence des rencontres avec sa mère est plus élevée parce que *l'enfant devient une raison en soi* de se voir et Alain G. précise que les relations avec sa fille se sont apaisées et qu'il la voit plus souvent depuis la naissance. Le renforcement s'opère ici, mais seulement entre les parents et leurs propres parents, la norme n'incluant pas, pour eux, les gendres, les brus et les beaux-parents. Bref, la norme selon laquelle la solidarité doit se renforcer et les pratiques de solidarité doivent se multiplier est assez généralisée, mais peut varier dans son interprétation.

Cette norme apparaît également forte et influente, du fait que plus d'un participant souligne la nécessité qu'ils ont ressentie d'adapter la structure d'opportunités et de contraintes dans laquelle s'inscrivait la solidarité

familiale intergénérationnelle après la naissance, lorsque celle-ci se posait comme obstacle au renforcement. Ainsi, des grands-parents (Denise F., Nicole H. et Marcel J.) prennent leur retraite pour avoir plus de temps à accorder aux parents et à leurs petits-enfants, et des parents (François D., Stéphanie J. et Isabelle E.) déménagent pour être plus près ou s'efforcent de multiplier considérablement les déplacements pour faciliter les contacts, les échanges avec leurs parents et le recours à ces derniers en cas de besoin. S'il semblait normal pour ceux-ci de s'adapter à la structure d'opportunités et de contraintes avant la naissance des enfants, il leur apparaît au contraire plus sensé d'adapter celle-ci par la suite, afin d'éviter de subir les désavantages qu'elle occasionne, ces derniers étant plus fortement ressentis au moment où un renforcement de la solidarité est envisagé et souhaité. C'est d'ailleurs pour cette raison que Julie espère que ses parents emménagent à proximité. Si la proximité intermittente de ses parents lui importait peu avant la naissance de sa fille – on se rappelle qu'elle les voyait peu souvent et qu'elle préférait leur rendre visite dans leur résidence principale située à deux heures de chez elle – Julie considère maintenant la distance comme une réelle contrainte. Pour elle, les grands-parents devraient être proches et disponibles pour aider les parents *une couple d'heures chaque jour* (Julie A.). Elle considère d'ailleurs qu'il est de leur ressort de faire les changements nécessaires pour parvenir à une situation de plus grande disponibilité et de plus grande accessibilité.

La naissance apparaît donc comme un moment charnière à la suite duquel apparaissent de nouvelles attentes qui nécessitent une redéfinition de la solidarité familiale intergénérationnelle : de nouvelles normes paraissent, des sentiments nouveaux s'expriment, la gestion et l'expérience des contacts, des échanges, de l'aide et de la coopération se renouvellent, les consensus se fortifient dans bien des cas et les conditions structurelles dans lesquelles les relations s'insèrent peuvent être altérées. Dans ce contexte de solidarité familiale intergénérationnelle transformée qui se dessine après la naissance d'un enfant, les parents et grands-parents se trouvent engagés dans des pratiques de solidarité dans lesquelles – et par lesquelles – le rôle grand-parental prend forme au fil des interactions et des réflexions que ces dernières suscitent.